

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES  
COMTÉ DE VERCHÈRES**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Verchères, tenue le 5 mars 2018 à 20 heures, à laquelle assemblée sont présents :

Le maire suppléant monsieur Gilles Lamoureux;

Les conseillères mesdames Carole Boisvert et Nathalie Fillion, le conseiller monsieur Claude Ménard.

Sont absents : Messieurs Alexandre Bélisle, Benoit Marotte et Jarrod Gosselin.

Est aussi présent: Luc Forcier, directeur général.

**053-2018 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le quorum est constaté; l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

**054-2018 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par madame Carole Boisvert appuyée par madame Nathalie Fillion et il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès verbal du 5 février 2018, tel que lu.

Adopté.

**055-2018 APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Carole Boisvert et il est résolu à l'unanimité d'adopter les comptes de la liste du 28 février 2018 pour les chèques #10357 au #10603 totalisant 1 012 696,89 \$.

Adopté.

**056-2018 CORRESPONDANCES**

*Aucune correspondance.*

**057-2018 ADOPTION DU RÈGLEMENT #534-2018 CONCERNANT LES DROITS DE MUTATIONS IMMOBILIÈRES SUR LES IMMEUBLES DONT LA BASE D'IMPOSITION EXCÈDE 500 000 \$**

CONSIDÉRANT que la loi permet à la Municipalité de modifier le taux à percevoir pour les droits de mutation excédant 500 000 \$.

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par madame Carole Boisvert et il est résolu à l'unanimité d'adopter le présent règlement #534-2018.

**ARTICLE 1 INTERPRÉTATION**

Tous les termes du présent règlement ont le sens qui leur est donné dans la Loi concernant les droits sur les mutations immobilière, RLRQ, c. D-15.1

**ARTICLE 2 TAUX APPLICABLE – BASE D'IMPOSITION EXCÉDANT 500 000 \$**

La municipalité perçoit un droit de 2 % sur la tranche de la base d'imposition qui excède 500 000 \$ sans excéder 700 000 \$ lors du transfert de tout immeuble situé sur son territoire.

**ARTICLE 3 TAUX APPLICABLE – BASE D'IMPOSITION EXCÉDANT 700 000 \$**

La municipalité perçoit un droit de 3 % sur la tranche de la base d'imposition qui excède 700 000 \$ lors du transfert de tout immeuble situé sur son territoire.

#### **ARTICLE 4 IMMEUBLE SITUÉ PARTIELLEMENT SUR LE TERRITOIRE D'UNE AUTRE MUNICIPALITÉ**

Lorsqu'un immeuble est situé partiellement sur le territoire de la municipalité et partiellement sur le territoire d'une autre municipalité, les droits fixés par le présent règlement s'appliquent conformément aux règles fixées par le quatrième alinéa de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

#### **ARTICLE 5 INDEXATION**

Chacun des montants permettant d'établir les tranches des bases d'imposition prévues au présent règlement est indexé conformément à la formule prévue à l'article 2.1 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

#### **ARTICLE 6 ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Adopté.

#### **058-2018 ASSEMBLÉE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT #535-2018 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #443-2010 ET SES AMENDEMENTS RELATIVEMENT À L'AGRANDISSEMENT DE LA ZONE COMMERCIALE C-6 SUR LA ROUTE MARIE-VICTORIN ET LA CRÉATION DE LA ZONE PUBLIQUE P-23 POUR LE PROJET NATURE DU PARC DES PIONNIERS**

Le projet de règlement est expliqué par monsieur Martin Massicotte, suit la consultation sur ce projet de règlement.

#### **059-2018 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT #535-2018 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #443-2010 ET SES AMENDEMENTS RELATIVEMENT À L'AGRANDISSEMENT DE LA ZONE COMMERCIALE C-6 SUR LA ROUTE MARIE-VICTORIN ET LA CRÉATION DE LA ZONE PUBLIQUE P-23 POUR LE PROJET NATURE DU PARC DES PIONNIERS**

ATTENDU les représentations faites à la Municipalité et l'évolution du développement de Verchères;

ATTENDU les pouvoirs conférés par la loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU que les modifications respectent le plan d'urbanisme de Verchères (règlement 442-2010 et amendements);

ATTENDU qu'il ya lieu d'adopter des modifications au zonage municipal;

Pour ces motifs, il est proposé par madame Carole Boisvert appuyée par madame Nathalie Fillion et unanimement résolu que le second projet de règlement soit adopté et qu'il soit statué et décrété par celui-ci ainsi qu'il suit :

#### **ARTICLE 1**

La zone C-6 est agrandie à même la zone RH-5 afin d'inclure le lot 5 218 336 (490, route Marie-Victorin);

#### **ARTICLE 2**

En zone C-6, l'usage 3609 (pièces d'automobile) est prohibé tandis que les usages 5005 et 5006 (établissement d'enseignement ou de santé) sont autorisés;

### **ARTICLE 3**

Une nouvelle zone publique P-23 est créée à même la zone RH-4 comprenant le lot 5 217 447;

### **ARTICLE 4**

En zone P-23, les usages parcs et espaces verts (#5007), structures maritimes (#5010) conservation (gr. 7000) et l'agriculture limitée (#6511 et #6508) sont spécifiquement autorisés;

### **ARTICLE 5**

Toutes constructions accessoires pour les usages prévus à l'article 4 doivent avoir une marge de recul de 10,0 mètres de toute ligne de propriété;

### **ARTICLE 6**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté.

060-2018

## **ADOPTION DU RÈGLEMENT #536-2018 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 4 605 400 \$ ET UNE DÉPENSE DE 4 605 400 \$ POUR LES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DU VIEUX VILLAGE**

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 5 février 2018 ainsi que la présentation du projet de règlement ;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 1061 du Code municipal, un règlement dont plus de 50 % des coûts sont couverts par une aide financière du gouvernement n'a pas besoin de l'approbation des électeurs ;

ATTENDU que la Municipalité recevra une aide financière de 1 904 680 \$ dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec Municipalités (PIQM) ;

ATTENDU que la Municipalité affecte à ce projet une portion des montants à recevoir pour le transfert de la taxe fédérale d'accise sur l'essence, soit une somme de 1 218 672 \$. Ce montant étant revu à la baisse si le coût des travaux diminue ;

ATTENDU que les plans, devis et la surveillance ne sont pas déjà couverts par un règlement ;

Il est proposé par madame Carole Boisvert appuyée par monsieur Claude Ménard et résolu unanimement d'adopter le règlement #536-2018 et il est décrété ce qu'il suit :

### **ARTICLE 1**

Les attendus du présent règlement font partie intégrante du présent règlement de même que les confirmations de subvention en « annexe A ».

### **ARTICLE 2**

Le conseil est autorisé à effectuer les travaux d'infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie au montant de 4 605 400 \$ incluant les frais, les taxes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation préparée par Groupe DGS en date de mai 2017, lequel fait partie intégrante du présent règlement comme « annexe B ».

### **ARTICLE 3**

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 4 605 400 \$ pour les fins du présent règlement.

### **ARTICLE 4**

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 4 605 400\$ sur une période de 20 ans.

## ARTICLE 5

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt au montant de 4 605 400 \$, pour les travaux d'infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie payables par les riverains, il est par le présent règlement exigé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, de chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé à l'intérieur du bassin de taxation décrit à l'annexe « C » jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, une compensation à l'égard de chaque immeuble imposable dont il est propriétaire.

Le montant de cette compensation sera établi annuellement en multipliant le nombre d'unités attribuées suivant le tableau ci-après à chaque immeuble imposable par la valeur attribuée à chaque unité. Cette valeur est déterminée en divisant les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles d'une portion de l'emprunt au montant de 4 605 400 \$ par le nombre d'unités de l'ensemble des immeubles imposables situés à l'intérieur du bassin.

Catégories d'immeubles	Nombre d'unités
a) immeuble résidentiel chaque entrée de service	1
b) immeuble commercial chaque entrée de service	1
c) autre immeuble chaque entrée de service	1

## ARTICLE 6

Tout propriétaire ou occupant de qui est exigée la compensation en vertu de l'article « 5 » peut être exempté de cette compensation en payant en un versement la part de capital relative à cet emprunt, avant la première émission de cet emprunt ou toute émission subséquente, s'il y a lieu et qui aurait été fournie par la compensation exigée à l'article « 5 ».

Le paiement doit être effectué avant le financement permanent. Le prélèvement de la compensation exigée par le présent règlement sera réduit en conséquence. Ce paiement doit être fait conformément aux dispositions de l'article 1072.1 du Code municipal du Québec.

Le paiement fait avant le terme susmentionné exempt l'immeuble de la compensation pour le reste du terme de l'emprunt fixé dans le règlement.

## ARTICLE 7

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

## ARTICLE 8

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajouté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

• PIQM	1 904 680\$
• TEC	1 218 672\$
• Fonds général	250 000\$*

(\*pour un maximum du coût des travaux de la section à changer au riverain de 16 000 \$, si inférieur aucune contribution du fond général.)

## ARTICLE 9

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté.

### 061-2018 SOUMISSION VÉHICULE USAGÉ

ATTENDU que les demandes de soumission faites sur invitation auprès de Chaput Automobile, Gestion C. Tremblay et Jacques Olivier Ford Inc;

Le comité de sélection faisant rapport au conseil suite à l'appel d'offres public, les deux offres suivantes ont été reçues et étudiées.

Soumissionnaire	Prix
Gestion C. Tremblay	28 862,66 \$
Jacques Olivier Ford Inc.	39 054,71 \$

Suite aux recommandations du comité de sélection.

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Nathalie Fillion et résolu à l'unanimité de retenir la proposition de **Gestion C. Tremblay** au prix de **28 862,66 \$** taxes incluses.

Adopté.

### 062-2018 ENGAGEMENT STAGIAIRE EN ENVIRONNEMENT ET GÉNIE CIVIL

Considérant que la municipalité doit faire des suivis dans les dossiers de vidanges de fosse septique et qu'elle a des dossiers qui requiert des compétences en génie civil;

Considérant l'appel d'offres de stage et les candidats passés en entrevue;

Il est proposé par madame Carole Boisvert appuyée par monsieur Claude Ménard et il est résolu d'approuver les recommandations du comité pour l'engagement de **monsieur Mohammed Yassine Bahi**, étudiant en génie civil pour le poste de stagiaire en environnement et génie civil pour l'été 2018 à raison de 15 \$/heure.

Adopté.

### 063-2018 ENGAGEMENT STAGIAIRE ASSISTANT-INSPECTEUR EN URBANISME

Selon la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par madame Carole Boisvert et résolu unanimement d'engager au poste d'assistant-inspecteur en urbanisme **madame Amélie Matte-Arlandis** au salaire de 15 \$/heure à raison de 32,5 heures semaine pour la période du 14 mai au 24 août 2018.

Adopté.

### 064-2019 SUBVENTION EXCELLENCE SPORTIVE – LEE-ANNE MASSÉ

Madame Nathalie Fillion ne se prononce pas cette résolution.

CONSIDÉRANT la politique de soutien à l'excellence sportive, culturelle ou scientifique de la Municipalité;

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Carole Boisvert et résolu à l'unanimité d'accorder une aide financière de 175 \$ à Lee-Anne Massé pour sa participation à la compétition nationale de Cheerleading du 6 et 8 avril 2018 à Niagara Falls.

Adopté.

- 065-2018 SUBVENTION EXCELLENCE SPORTIVE – HUGO PAULHUS**
- CONSIDÉRANT la politique de soutien à l'excellence sportive, culturelle ou scientifique de la Municipalité;
- Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par monsieur Claude Ménard et résolu à l'unanimité d'accorder une aide financière de 175 \$ à Hugo Paulhus pour sa participation au championnat national de karaté à Halifax en mars 2018.
- Adopté.
- 066-2018 SUBVENTION EXCELLENCE SPORTIVE – GUILLAUME PAULHUS**
- CONSIDÉRANT la politique de soutien à l'excellence sportive, culturelle ou scientifique de la Municipalité;
- Il est proposé par madame Carole Boisvert appuyée par monsieur Claude Ménard et résolu à l'unanimité d'accorder une aide financière de 175 \$ à Guillaume Paulhus pour sa participation au championnat national de karaté à Halifax en mars 2018.
- Adopté.
- 067-2018 ENTENTE INTERMUNICIPALE D'ENTRAIDE RELATIVE AUX ÉQUIPES SPÉCIALISÉES DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**
- Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Nathalie Fillion et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente intermunicipale d'entraide relative aux équipes spécialisées du Service de sécurité incendie.
- Adopté.
- 068-2018 PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE, D'ÉGOUTS ET DE CHAUSSÉES**
- CONSIDÉRANT que la Municipalité de Verchères a renouvelé son plan d'intervention et que celui-ci a été adopté le 1<sup>er</sup> février 2016 (résolution 048-2016);
- CONSIDÉRANT que le MAMOT a accusé réception du plan le 27 avril 2016;
- CONSIDÉRANT qu'à la demande du MAMOT, des correctifs ont été apportés au plan. La version finale étant datée du 2 février 2018;
- Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Carole Boisvert et unanimement résolu d'adopter la version du 2 février 2018 du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées.
- Adopté.
- 069-2018 PÉRIODE DE QUESTIONS**
- Les membres du conseil municipal répondent aux différentes questions des personnes présentes à la séance.
- 070-2018 CLÔTURE**
- L'ordre du jour étant épuisé à 21 h 10, la séance est levée sur la proposition de madame Nathalie Fillion appuyée par madame Carole Boisvert.
- Adopté.

L'assemblée est close.

*Je, Gilles Lamoureux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Gilles Lamoureux, maire suppléant

---

Luc Forcier, sec.très.

**071-2018** Je, Luc Forcier, secrétaire-trésorier, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

---

Secrétaire-trésorier

---

## Résumé de la période de questions de l'assemblée du Conseil du 5 mars 2018

Dès l'ouverture de l'assemblée, le maire suppléant M. Gilles Lamoureux fait un retour sur présentation d'un mémoire déposé par la Municipalité à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale du Canada sur le dossier du Port de Montréal à Contrecoeur. M. Lamoureux rappelle que la Municipalité est favorable au projet, mais signale tout de même qu'il est important de trouver des mesures d'atténuation aux problématiques de transport.

### **Demande d'un citoyen à savoir si le projet d'infrastructure du vieux village sera dans un seul appel d'offres ou scinder en section :**

La volonté est de faire un appel d'offres global. Par contre, l'entrepreneur devra finaliser les rues par une couche de pavage dès que l'avancement des travaux le permettra.

### **Remarque d'une citoyenne sur la problématique de la vitesse sur la route 132 dans la section vers Contrecoeur pour les cyclistes utilisant la piste cyclable dans ce secteur :**

Nous allons faire la remarque à la Régie de police et nous suggérons aux citoyens de faire des appels à la police avec le plus de détails possibles sur cette problématique.

### **Questionnement sur l'achat d'un véhicule usagé :**

Il s'agit d'un fourgon Ford Transit T-250 de 2016.

### **Questionnement sur le système de traitement des rejets pluviaux du vieux village :**

Le tout est exigé par le Ministère de l'Environnement. Nous avons installé un équipement de ce type pour les rues Bussières et St-Alexandre lorsqu'elles ont été refaites.

### **Questionnement sur le dossier du port de Montréal à Contrecoeur et sur les retombés économiques qui seront dans les municipalités voisines :**

La Municipalité a fait des pressions auprès de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) pour que les municipalités rurales de la CMM puissent bénéficier des revenus des développements sur le territoire. Nous n'avons plus d'espace à développer et nos territoires sont gelés par la CMM. Nous demandons une sorte de péréquation sur les revenus du développement. Dernièrement, la Municipalité a réitéré sa demande à la nouvelle présidente de la CMM.

### **Remarque d'un citoyen sur l'intérêt de prévoir un peu de développement commercial et touristique dans le secteur du quai :**

Les élus informent les gens de la volonté d'ajouter une ressource en communication afin de mieux faire connaître nos services et nos attraits. Le Conseil municipal travaille aussi à la préparation d'un budget participatif et éventuellement à une consultation publique, cet automne.

### **Demande concernant les travaux sur le ponton de la montée Chicoine-Larose :**

Travaux de remplacement du ponton actuel avec un accotement permettant d'installer des glissières de sécurité. Pas de vélo sur la montée Chicoine-Larose. Le projet reliant Verchères à la Municipalité de St-Marc passe par la montée Calixa-Lavallée.

### **Information à l'effet que la Municipalité assumera un entretien plus régulier cette année sur le Chemin des Érablières :**

Il y aura passage de la niveleuse et au besoin l'ajout de pierre. Un citoyen suggère d'utiliser de la pierre Heckett de Contrecoeur.

**Ceci ne constitue qu'un aperçu des principales questions à incidence communautaire, pour avoir plus de détail, l'idéal est de venir assister aux assemblées.**



MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #10357 AU #10362  
 CHÈQUES #10381 AU #10384  
 ET CHÈQUE #10397  
 CHÈQUES #10407 AU #10603

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
PR	VIDEOTRON LTEE	INTERNET	342,11 \$
PR	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	31433,39
PR	TELUS	CELLULAIRES	1 389,95 \$
PR	BELL Canada	INTERNET USINE FILTRATION ET INCENDIE	237,87 \$
PR	BELL Canada	TELEPHONE	2 945,19 \$
PR	BELL Télé	CÂBLE TV PROTECTION INCENDIE	76,80 \$
PR	PAIEMENT GLOBAL	PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - LOISIRS (JANVIER 2018)	748,64 \$
PR	DESJARDINS - SERVICES DE PAIEMENTS	PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - TAXES (JANVIER 2018)	45,64 \$
PR	6 TÉLÉCOM (I-ROUTES)	TÉLÉPHONE FÉVRIER 2018 (2 DE 12)	28,47 \$
PR	MARIE CLAIRE IDÉES	PÉRIODIQUES - BIBLIOTHÈQUE (77.1€ EURO)	123,21 \$
PR	LUC FORCIER (PETITE CAISSE)	PÉRIODE FÉVRIER 2018 - ADM., FÊTE DES JOUES ROUGES	140,10 \$
10357	RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE	POLICE (1 DE 4)	234 820,00 \$
10358	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	LOCATION D'IMMEUBLE FÉVRIER 2018 (2 DE 12)	15 607,86 \$
10359	ENTREPRISES AGRITRAC INC.	CONTRAT DÉNEIGEMENT FÉVRIER 2018 (3 DE 5)	23 019,20 \$
10361	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	90,00 \$
10362	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	90,00 \$
10381	ÉCOLE DE KARATÉ SANKUDO DE VARENNES	ACTIVITÉ KARATÉ	551,25 \$
10382	STUDIO UNDERGROUND	ACTIVITÉ BREAK DANCE 1/02/2018	113,75 \$
10383	STUDIO UNDERGROUND	ACTIVITÉ BREAK DANCE 15/02/2018	113,75 \$
10384	LA CAPITALE EN FÊTE	PAIEMENT FINAL JEU GONFLABLE FÊTE DES JOUES ROUGES	219,02 \$
10397	SERVICES FINANCIERS DE LAGE LANDEN	CONTRAT PHOTOCOPIEUR KYOCERA TA-5551 FÉVRIER 2018 (2 DE 12)	208,68 \$
10407	MUNICIPALITÉ ST-MARC-SUR-RICHELIEU	MATIÈRES RÉSIDUELLES 2018 (7 RÉSIDENTS)	1 619,45 \$
10408	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	EMERGENSYS SÉCURITÉ INCENDIE AU 31 DÉCEMBRE 2017, COTISATION 2018 DE L'APAM, LÉGISLATION LES ZONES INDUSTRIALO-PORTUAIRE DE LA MONTÉRÉGIE 11/12/2017, GÉOMATIQUE ÉLABORATION DES PLANS D'ÉVACUATION (VIEILLE CASERNE/GARAGE MUNICIPAL)	1 217,44 \$
10409	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	MATIÈRES RÉSIDUELLES FÉVRIER 2018 (2 DE 12)	46 418,00 \$
10410	COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES	UTILISATION LOCAUX PÉRIODE DU 1 <sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2017	1 928,74 \$
10411	UNITÉ 50 DE LA GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE	AJUSTEMENT SUBVENTION 2018	500,00 \$
10412	EXCAVATION SIMON VINCENT INC.	CONTRAT DÉNEIGEMENT 596 MARIE-VICTORIN FÉVRIER 2018 (3 DE 3)	766,49 \$
10413	MUNICIPALITÉ DE ST-AMABLE	ENTRAIDE DU 22 DÉCEMBRE 2017 AU 21 ST-PASCAL ET DU 10 JANVIER 2018 AU 635 DUVERNAVY	1 350,00 \$
10414	VILLE DE VARENNES	ENTRAIDE DU 22 DÉCEMBRE 2017 AU 21 ST-PASCAL ET DU 10 JANVIER 2018 AU 635 DUVERNAVY	580,00 \$
10415	GROUPE ENVIRONEX	ANALYSE DE LABORATOIRE (EAUX USÉES)	110,96 \$
10416	FÉDÉRATION HISTOIRE DU QC	ABONNEMENT HISTOIRE QC - PATRIMOINE/TOPONYMIE	50,00 \$
10417	FÉDÉRATION INTERDISCIPLINAIRE DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE DU QUÉBEC	FORUM AGRICULTURE URBAINE 28/02/2018 (2 INSCRIPTIONS)	448,40 \$
10418	KÉMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC.	PRODUITS CHIMIQUES USINE FILTRATION	2 010,05 \$
10419	IMPRIMERIE DENIS BLANCHETTE ENR.	IMPRESSION LE REFLET FÉVRIER/MARS/AVRIL/MAI 2018 (1 DE 3)	1 330,84 \$
10420	MARIE-PIERRE SIMARD	PRODUITS MÉNAGERS ADMINISTRATION	50,49 \$
10421	ARÉO-FEU LTÉE	ENTRETIEN VÉHICULE PROTECTION INCENDIE	402,41 \$
10422	ANDRÉ LAROUCHE	ACHAT PILES PROTECTION ICENDIE	78,84 \$
10423	AQLP - ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR PUBLIC	FORMATION 23/01/2018 À STE-JULIE - OBTENIR PLUS DE CONNAISSANCES THÉORIQUES DU MONDE LOISIRS	1 144,00 \$
10424	ARPEM	FORMATION 8/02/2018 L'AVENIR DES UNITÉS D'HABITATIONS ACCESSOIRES	75,00 \$
10425	ASS. DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC	CONGRÈS DU 13 AU 15 JUIN 2018	602,47 \$
10426	CLUB SOCIAL DES POMPIERS VERCHÈRES	ACTIVITÉS CLUB SOCIAL PROTECTION INCENDIE	4 000,00 \$
10427	LOCATION D'ABRIS MOBILES A.M. INC .	LOCATION ROULOTTE DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2018 CHALET PARC PASSE-PARTOUT	482,90 \$
10428	VILLE DE CONTRECOEUR	TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE JANVIER 2018 (1 DE 12)	17 860,58 \$
10429	CHAUFFAGE-VENTILATION JEAN-PAUL ARÈS INC	ENTRETIEN PRÉVENTIF - CHAUFFAGE PROTECTION INCENDIE	139,63 \$
10430	DICOM EXPRESS INC.	FRAIS TRANSPORT ADMINISTRATION	23,64 \$
10431	JAVEL BOIS-FRANCS INC.	CHLORE USINE FILTRATION	781,83 \$
10432	ICO TECHNOLOGIES	CONSEIL SANS PAPIER FÉVRIER (2 DE 12)	186,83 \$
10433	PRUDENT MESURES D'URGENCE & SÉCURITÉ	ABONNEMENT PORTAIL CINDYNIQUE 2018	1 810,86 \$
10434	LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	RELIEURS 18 ANNEAUX 2 PO URBANISME	156,03 \$
10435	A.G.D. VERCHÈRES EXPRESS INC.	ENTRETIEN VÉHICULE VOIRIE	40,36 \$
10436	CATSPORTS INC.	BALLONS FÊTE DES JOUES ROUGES	22,94 \$
10437	ÈVE ROBERT	FRAIS DÉPLACEMENT, DIVERS FÊTE DES JOUES ROUGES, LOCATION FILM ACTIVITÉS CULTURELLES	121,21 \$
10438	ISABELLE MILLETTE	ACHAT BOTTES	172,44 \$
10439	MUNICIPALITÉ DE LANORAIE	CONFÉRENCE DRUMMONDVILLE 24/03/2018 (LÉGISLATION)	150,00 \$
10440	COL BLEU	CHAUSSURES	281,65 \$
10441	LOCATION D'OUTILS GUILBAULT & FILS	CHAUFFAGE (COCHON) CHALET PARC PASSE-PARTOUT	137,97 \$
10442	GESTION PARASITAIRE - GPS	INTERVENTION RONGEURS STATION STE-FAMILLE	114,98 \$
10443	ENVIRO SANI-NORD	NETTOYAGE LIGNE PLUVIALE ENTRE RUE DUVERNAVY ET RUE PIERRE-JOFFRION	1 526,87 \$
10444	DEMIX BÉTON/AGRÉGATS	PIERRE-SABLE BRIS MARIE-VICTORIN 9/01/2018	555,89 \$
10445	LES INST. ÉLEC. JEAN PROVOST INC.	VÉRIFIER CHAUFFAGE GARAGE RUE AQUEDUC	790,39 \$
10446	THERMOS-PRO - DIV. DE VITRERIE VERCHÈRES	PIÈCES ET ACCESSOIRES (ABRIBUS PIERRE-BOISSEAU)	287,55 \$
10447	GROUPE J L D - LAGUÉ	RÉPARATION SOUFFLEUR	185,62 \$
10448	LONGUS RIVE-SUD/RENÉ RIENDEAU(1986) INC.	ENTRETIEN PÉPINE	495,59 \$
10449	MÉCANIQUE TRANSMISSION 2000 INC.	ENTRETIEN VÉHICULE F-550 (V-34-11)	4 785,74 \$
10450	RICHARD JOBIN PLOMBERIE	PASSER CAMÉRA ET FICHOIR CHALET PARC PASSE-PARTOUT	497,27 \$
10451	KORVETTE	TROUSSE PREMIERS SOINS PATINOIRE	13,75 \$
10452	ARTICLE PROMOTIONNEL DANIEL DUPUIS	TROPHÉE (ERIC CHAGNON) ET VÊTEMENTS PROTECTION INCENDIE	86,75 \$
10453	COMPRESSEUR QUÉBEC	ENTRETIEN POMPE USINE FILTRATION	141,96 \$
10454	RABAIS CAMPUS	PÉRIODIQUES - BIBLIOTHÈQUE	397,35 \$
10456	ASS. DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES	COTISATION 2018	40,00 \$
10457	ASS. DES TECHNICIENS EN PRÉVENTION INCENDIE DU QUÉBEC	COTISATION 2018	110,00 \$
10458	ENTREPRISES AGRITRAC INC.	NEIGE USÉE DE CONTRECOEUR - FACTURÉ (4 600\$), CHARGEMENT NEIGE ET ÉPANDAGE SEL JANVIER 2018	25 972,50 \$
10460	BUROPRO CITATION	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIOTHÈQUE	499,05 \$
10461	PIÈCES D'AUTOS O. FONTAINE INC.	ENTRETIEN VÉHICULE VOIRIE ET PROTECTION INCENDIE	168,36 \$
10462	CARGILL LTD M2083	SEL	14 353,92 \$
10463	LOCATION CONTRECOEUR 2007 INC.	PROPANE ET BOUTEILLE PROPANE (GAZ) PATINOIRE	172,05 \$
10464	GARAGE S. TREMBLAY	ENTRETIEN VÉHICULE VOIRIE	678,45 \$
10465	PIÈCES D'AUTOS O. FONTAINE INC.	ENTRETIEN VÉHICULE PROTECTION INCENDIE	23,74 \$
10466	TENAQUIP LTD	DÉVIDOIR (VOIRIE), SEMELLES ANTIDÉRAPANTES (PATINOIRE), MIROIRS ET LAMPE DE TRAVAIL (PROTECTION INCENDIE)	565,54 \$
10467	LA PAROISSE SAINT-FRANCOIS-XAVIER DE VERCHÈRES	SUBVENTION LOCATION SALLE APC 6/01/2018 POUR FÊTE DES BÉNÉVOLES	221,33 \$
10468	DICOM EXPRESS INC.	FRAIS TRANSPORT ADMINISTRATION	14,28 \$

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #10357 AU #10362  
 CHÈQUES #10381 AU #10384  
 ET CHÈQUE #10397  
 CHÈQUES #10407 AU #10603

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
10469	JOURNAL LA RELÈVE INC.	CHRONIQUES BIMENSUELLES	528,89 \$
10471	RUBANCO LTÉE	FOURNITURE DE BUREAU ADMINISTRATION	201,62 \$
10472	LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	MISE À JOUR 01/02/2018 AU 01/02/2019 POSSESSEUR	84,00 \$
10475	TENAQUIP LTD	NETTOYANT À PLANCHER, BALAI, PORTE-POUSSIÈRE PROTECTION INCENDIE	106,64 \$
10476	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE DIRECTION DE LA GESTION DU FONDS	COPIES DE MUTATION JANVIER 2018 (1 DE 12)	36,00 \$
10489	FORME FORÊT	FORMATION UTILISATION SÉCURITAIRE DE LA SCIE À CHAÎNE PROTECTION INCENDIE	825,82 \$
10490	CITOYEN	REMBOURSEMENT ACTIVITÉ TAI-CHI	35,00 \$
10491	CITOYEN	REMBOURSEMENT ACTIVITÉ KARATÉ	57,00 \$
10494	GROUPE QUÉBÉCO INC.	TRAVAUX PRÉTRAITEMENT EAUX USÉES USINE ÉPURATION (USI-009E)	165 390,57 \$
10495	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	APPORTS MUNICIPAUX DÉCEMBRE 2017	104,15 \$
10496	LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	MISE À JOUR PROCÉDURE CODE CIVIL PÉRIODE 03/01/2018 AU 03/01/2019	184,80 \$
10497	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	CONTRAT INFORMATIQUE ADMINISTRATION	103,48 \$
10498	CANADIEN NATIONAL	ENTRETIEN SIGNALISATION (CN) JANVIER 2018 (1 DE 12)	248,00 \$
10499	MÉTRO VERCHÈRES INC	AUTRES BIENS NON DUR./VOIRIE, PATINOIRE, BIBLIOTHÈQUE	128,39 \$
10500	INFO PAGE	SERVICE TÉLÉAVERTISSEURS PREMIERS RÉPONDANTS FÉVRIER 2018 (2 DE 12)	288,13 \$
10503	GARAGE PIERRE LARAMÉE INC.	ESSENCE	3 475,93 \$
10504	MONTY & ASSOCIÉ ARCHITECTES	HONORAIRES CHALET PARC PASSE-PARTOUT (BAT-048L)	5 633,76 \$
10505	POMPIER	RAPPORT MÉDICAL LICENCE "CLASSE A" PROTECTION INCENDIE	50,00 \$
10506	COLLÈGE MONTMORENCY	FORMATION ALARME INCENDIE - NIVEAU AVANCÉ 9/04/2018	130,00 \$
10507	PHARMACIE VERCHÈRES	AUTRES BIENS NON DUR./ADMINISTRATION	9,18 \$
10508	CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOS DE LA MONTÉRÉGIE	FRAIS D'EXPLOITATION JANVIER/FÉVRIER/MARS 2018 (1 DE 4)	19 300,36 \$
10509	CITOYEN	PROGRAMME D'AIDE POUR L'ACHAT DE TOILETTES À FAIBLE DÉBIT	75,00 \$
10510	COPIBEC	LICENCE SUPPORT (PAPIER/NUMÉRIQUE) 01/01/2018 AU 31/12/2018 - BIBLIOTHÈQUE	28,74 \$
10511	PITNEY BOWES	MISE A JOUR TARIFS SCP (SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES - TIMBREUSE)	98,29 \$
10512	MARTIN MASSICOTTE	FRAIS DÉPLACEMENT JANVIER 2018	58,31 \$
10513	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	ÉQUILIBRATION ET TENUE À JOUR DU 1 <sup>ER</sup> FÉVRIER 2018 (1 DE 4), CONTRAT PROGICIEL ULTIMA DU 4 <sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018	18 638,00 \$
10514	GROUPE COLLETTE INC.	PAIEMENT No 4 BAT-048L CHALET PASSE-PARTOUT	164 171,32 \$
10515	GROUPE ENVIRONEX	ANALYSE DE LABORATOIRE EAUX USÉES (961.19\$) ET EAU POTABLE (100.03\$)	1 061,22 \$
10516	GROUPE SL	TÉLÉPHONE (RUES PRINCIPALES) FÉVRIER 2018 (2 DE 12)	42,61 \$
10517	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	CONTRAT INFORMATIQUE ADMINISTRATION/BIBLIOTHÈQUE/PROTECTION INCENDIE	737,40 \$
10518	COMBEQ	FORMATION MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES 26/02/2018 À ST-JEAN-SUR-RICHELIEU	505,89 \$
10519	9211-0543 QUÉBEC INC. (ESSO)	ESSENCE	643,21 \$
10520	JACQUES DOYON	PROMENADE EN CARRIOLE FÊTE DES JOUES ROUGES 17/02/2018	600,00 \$
10521	RÉGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS-RICHELIEU	ACHAT EAU /COMPTEUR PÉRIODE DU 20/12/2017 AU 31/12/2017 (47.15\$) ET PÉRIODE DU 01/01/2018 AU 29/01/2018 (74.65\$)	121,80 \$
10522	VILLE DE VARENNES	AJUSTEMENT ENTRAIDE DU 22 DÉCEMBRE 2017 AU 21 ST-PASCAL	500,00 \$
10523	PITNEY WORKS	RECHARGE TIMBREUSE 10/01/2018 ET FRAIS D'OPÉRATION	2 322,50 \$
10524	ASS. DES DIR GÉN. MUNICIPAUX DU QUÉBEC	COTISATION 2018	780,00 \$
10525	GROUPE J L D - LAGUÉ	ENTRETIEN SOUFFLEUR (V-22-00)	7 478,56 \$
10526	QUINCAILLERIE DESMARAIS INC.	AUTRES BIENS NON DUR./ADM., INCENDIE, VOIRIE, PATINOIRE, AQUEDUC, ÉGOUT	1 057,73 \$
10527	CARGILL LTD M2083	SEL	7 471,16 \$
10528	LES INST. ÉLEC. JEAN PROVOST INC.	ENTRETIEN GARAGE FIL DU PONT ROULANT	293,54 \$
10529	A. & J.L. BOURGEOIS LTÉE	LOCATION SALEUSE 11/01/2018	689,85 \$
10530	LOCATION D'OUTILS GUILBAULT & FILS	LOCATION MARTEAU HYDRAULIQUE PARC PASSE-PARTOUT	550,96 \$
10531	COPICOM INC.	COPIES FACTURÉES PÉRIODE DU 8/14/2017 AU 31 DÉCEMBRE 2017 (567.56\$) ET PÉRIODE DU 1/01/2018 AU 7/02/2018 (567.57\$)	1 135,13 \$
10532	ÉLECTRICITÉ MICHEL LANGLOIS INC.	ENTRETIEN LAMPADAIRES	1 115,43 \$
10533	LA PROCURE DE LA RIVE-SUD INC.	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIOTHÈQUE ET CERTIFICAT-CADEAU (1) - BIBLIOTHÈQUE	458,42 \$
10534	COMAX, COOPÉRATIVE AGRICOLE	AUTRES BIENS NON DUR./ADM., VOIRIE, INCENDIE, PATINOIRE, LOISIRS, VIEUX GARAGE, ENTRETIEN VÉHICULE	623,88 \$
10535	FERME BENOIT INC.	LOCATION TRACTEUR POUR DÉNEIGEMENT	2 561,06 \$
10536	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	CONTRAT INFORMATIQUE ADMINISTRATION	30,64 \$
10537	LES SERVICES DE PORTES CANADA INC.	ENTRETIEN GARAGE (PORTE) VOIRIE	524,87 \$
10538	CITOYEN	REMBOURSEMENT ACTIVITÉ COURS INFORMATIQUE	62,00 \$
10539	CITOYEN	REMBOURSEMENT ACTIVITÉ COURS INFORMATIQUE	62,00 \$
10540	CITOYEN	PROGRAMME D'AIDE POUR L'ACHAT DE TOILETTES À FAIBLE DÉBIT	68,53 \$
10541	IMPRIMERIE DENIS BLANCHETTE ENR.	IMPRESSION VIGNETTES 2018 (STATIONNEMENT DU QUAI)	275,94 \$
10542	BROCHOT INDUSTRIE INC.	BATTERIE VÉHICULE NÉMO (FACTURE AOÛT 2017)	455,81 \$
10543	IMPRIMERIE MARIETTE RENDERS INC.	MON PATELIN (1 PAGE)	165,00 \$
10544	CATSPORTS INC.	PROTECTION MATELASSÉE POTEAU (GLISSADE)	488,64 \$
10545	RCI ENVIRONNEMENT INC.	TOILETTE MOBILE DU 22/12/2017 AU 31/12/2017 PARC PASSE-PARTOUT	108,77 \$
10546	UNIVAR CANADA LTD	PRODUITS CHIMIQUES USINE FILTRATION	1 137,92 \$
10547	MINISTÈRE DU REVENU QUÉBEC (DAS)	AJUSTEMENT FSS - SOMMAIRE DES RETENUES ET DES COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR RLZ-1	3,75 \$
10548	ÈVE ROBERT	RÉPARATION IPHONE (ÉCRAN) ET ACHAT CASQUES (2) LOISIRS	321,91 \$
10549	MARY-JANE ROY	CONTRAT - RESSOURCE ACTIVITÉ FÊTE DES JOUES ROUGES 17/02/2018	70,00 \$
10550	COMBEQ	ADHÉSION 2018	431,16 \$
10551	LE GARS DU SON	SONORISATION FÊTE DES JOUES ROUGES 17/02/2018	635,11 \$
10552	ORDRE DES URBANISTES DU QUÉBEC	COTISATION 2018	675,00 \$
10553	DICOM EXPRESS INC.	FRAIS TRANSPORT ADMINISTRATION	40,03 \$
10554	CITOYEN	PROGRAMME D'AIDE POUR L'ACHAT DE TOILETTES À FAIBLE DÉBIT	57,48 \$
10555	ÉDITART INTERNATIONAL LTÉE	PÉRIODIQUES - BIBLIOTHÈQUE	39,95 \$
10556	JOURNAL LA RELÈVE INC.	CHRONIQUES BIMENSUELLES ET AVIS PUBLIC DM 01-2018	679,73 \$
10557	LES MASCOTTES À RABAIS	LOCATION MASCOTTES FÊTE DES JOUES ROUGES 17/02/2018	300,00 \$
10558	CITOYEN	SUBVENTION SPORTS JEUNES	50,00 \$
10559	CITOYEN	SUBVENTION SPORTS JEUNES	37,50 \$
10560	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	1 254,53 \$
10561	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	LICENCE RADIO 2018 VOIRIE/PROTECTION INCENDIE	540,00 \$
10562	PRODUITS CHIMIQUES CCC LTÉE	PRODUITS CHIMIQUES USINE FILTRATION	1 547,52 \$
10563	VILLE DE CONTRECOEUR	ENTRAIDE DU 10/01/2018 AU 635 RUE DUVERNAY	675,00 \$
10564	ISABELLE DEVAULT	CONTRAT 21 DÉCEMBRE 2017 ACTIVITÉS FAMILLES EN FORME	50,00 \$
10565	IMPRIMERIE DENIS BLANCHETTE ENR.	IMPRESSION 2 500 DÉPLIANTS TOURISTIQUES (ÉGLISE)	1 034,78 \$
10566	ANTONIO BISSONNETTE	LOCATION CHAPITEAU FÊTE DES JOUES ROUGES 17/02/2018	320,00 \$
10567	CERCLE DE FERMIERES VERCHÈRES	COUPONS BÉNÉVOLES FÊTES DES JOUES ROUGES 17/02/2018	26,00 \$
10568	AMBULANCE SAINT-JEAN, CONSEIL DU QUÉBEC	SERVICE DE PREMIERS SOINS FÊTE DES JOUES ROUGES 17/02/2018	167,50 \$
10569	SERVICES FINANCIERS DE LAGE LANDEN	CONTRAT PHOTOCOPIEUR KYOCERA TA-5551 MARS 2018 (3 DE 12)	208,68 \$
10570	ENTREPRISES AGRITRAC INC.	RAJOUT CONTRAT DÉNEIGEMENT PORTION ENTRE LE VIADUC ET PETIT-COTEAU (CONTRAT D. LANGEVIN ANTÉRIEUREMENT)	833,91 \$

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #10357 AU #10362  
 CHÈQUES #10381 AU #10384  
 ET CHÈQUE #10397  
 CHÈQUES #10407 AU #10603

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
10571	ASS. QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL	COTISATION 2018	413,43 \$
10572	MAISON DES JEUNES DE VARENNES	SUBVENTION FESTIVAL JEUNESSE DU 26/05/2018	200,00 \$
10573	ASS. DES SCOUTS & GUIDES DE VERCHÈRES	SUBVENTION FÊTE 40 <sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ORGANISME	250,00 \$
10574	JEAN-CLAUDE BRUNELLE	FRAIS DÉPLACEMENT JANVIER 2018	229,80 \$
10575	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	ENTRETIEN MÉNAGER CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES JANVIER 2018 (1 DE 12)	747,34 \$
10576	LES SERVICES DE PORTES CANADA INC.	CHANGER UNE VITRE SUR PORTE DE LA CASERNE	400,40 \$
10577	ANDRÉ LAROUCHE	CARTE COSTCO POMPIER	137,97 \$
10578	LOISIR ET SPORT MONTERÉGIE	FORMATION 8/02/2018 TABLE RÉGIONALE DU LOISIR ESTIVAL 2018	109,23 \$
10579	PRODUCTIONS ROYAL PYROTECHNIE INC.	DÉPÔT FEU D'ARTIFICE (FÊTE NATIONALE 2018)	4 500,00 \$
10580	CITOYEN	RÉCLAMATION SUBVENTION AFFICHAGE DEMANDE No 9	500,00 \$
10581	CITOYEN	REMBOURSEMENT ACTIVITÉS ZUMBA (110\$) ET YOGA (108\$)	218,00 \$
10582	CITOYENS (7)	REMBOURSEMENT ACTIVITÉ TAI-CHI	281,00 \$
10589	RCI ENVIRONNEMENT INC.	TOILETTE MOBILE PÉRIODE DE JANVIER 2018 PARC PASSE-PARTOUT	194,59 \$
10590	RÉSEAU ENVIRONNEMENT	PROGRAMME D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE 2018 - PEEP 2018	462,78 \$
10591	MAISON DES JEUNES DE VERCHÈRES	COUPONS BENEVOLES FÊTES DES JOUES ROUGES 17/02/2018	85,00 \$
10592	SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE QC	IMMATRICULATIONS 2018	12 207,38 \$
10593	RABAIS CAMPUS	PÉRIODIQUES - BIBLIOTHÈQUE	430,33 \$
10594	ENTREPRISES AGRITRAC INC.	NEIGE USÉE DE CONTRECOEUR - FACTURÉ (1 525\$), CHARGEMENT NEIGE ET ÉPANDAGE SEL FÉVRIER 2018	9 033,75 \$
10595	LION DISTRIBUTION INC.	SÉCHOIR COMBO (POUR 6 PAIRES DE BOTTES) VOIRIE	2 967,50 \$
10596	LUMEN	LAMPE CORNICHE MAIRIE ET NEONS USINE EPURATION	268,24 \$
10597	ANTONIO MOREAU SPORT (1984) LTÉE	VÊTEMENTS VOIRIE	198,39 \$
10598	CARGILL LTD M2083	SEL	4 078,11 \$
10599	DEMIX BÉTON/AGRÉGATS	SABLE - PIERRE (POUR CRIBLEUR GARAGE)	892,85 \$
10600	CITOYEN	PROGRAMME D'AIDE POUR L'ACHAT DE TOILETTES À FAIBLE DÉBIT	75,00 \$
10601	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	ENTRETIEN MÉNAGER CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES FÉVRIER 2018 (2 DE 12)	747,34 \$
10602	ZONE LOISIR MONTERÉGIE INC.	GUIDE DE FORMATION EN ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES	46,99 \$
10603	ALEXIS ROY	CONTRAT - RESSOURCE ACTIVITÉ FÊTE DES JOUES ROUGES 17/02/2018	70,00 \$
		CONTRATS (LOISIRS/PARCS/ENTRETIEN MÉNAGER/COMMUNICATION)	5 720,95 \$
		SALAIRES	65 427,44 \$
		REMISES ET COTISATIONS - EMPLOYEUR	25 585,43 \$
		TOTAL:	1 012 696,89 \$

Je, soussigné, Luc Forcier, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour couvrir les montants précités.

Verchères, ce 28 février 2018

Luc Forcier,  
 Secrétaire-trésorier et Directeur général

\*\*\* NOTE : PR - PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

CHÈQUE # (1 DE 2)

CHÈQUES ANNULÉS #10471  
 #10561

CHÈQUE #10582 EST LA SOMME DES CHÈQUES #10582 AU #10588